



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Paris, le 10 octobre 2019

Velvet Avocats conseille le fonds Trust Esport dans le cadre de son investissement dans EasyLive

Velvet Avocats (Antoine Fouter, associé, Maya Kara, collaboratrice) conseille le fonds Trust Esport dans le cadre d'un investissement de 2,1 millions d'euros de Trust Esport et BPI dans EasyLive, plateforme qui facilite la production dans le cloud de contenus exclusifs distribués simultanément aux principales plateformes de streaming.

La société et les fondateurs étaient conseillés par le cabinet Altaïr Avocats (Sébastien Peronne, Aude Idris).

Velvet Avocats est un cabinet d'avocats français dédié au conseil juridique et fiscal dans le domaine des fusions-acquisitions et du private equity.

Velvet Avocats assiste l'ensemble des acteurs du monde des affaires (fonds d'investissement, sociétés, fondateurs, dirigeants, managers et actionnaires) dans le cadre de leurs opérations capitalistiques.

Fortis de leur expérience dans les opérations de fusions-acquisitions et de private equity, les avocats de Velvet Avocats conseillent leurs clients, français ou étrangers, à tous les stades de la vie des sociétés : amorçage, développement, accompagnement, transmission.

"Forte notoriété" en Capital-Innovation

"Forte notoriété" en Capital-Investissement – Conseils en fiscalité des LBO

"Pratique réputée" en Capital-Investissement – LBO – Conseils du management

"Pratique réputée" en LBO – Lower Mid-cap & Small-Cap

"Pratique réputée" en Capital Développement

(Décideurs Stratégie Finance Droit 2017)

Plus d'information sur le cabinet :

www.velvet-avocats.com

Contact :

Velvet Avocats

12 rue Tronchet – 75008 Paris

Tél : 01.43.12.38.00 – Fax : 01.43.12.38.01

E-mail : contact@velvet-avocats.com